

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
09/02/2017

Dossier complet le :
09/02/2017

N° d'enregistrement :
F01117P0020

1. Intitulé du projet

construction d'un pont sur la rue de la papeterie en franchissement du grand Morin à Champgoulin
(sur le territoire de la commune de Jouy sur Morin 77)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes des 2 Morin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. José DERVIN, Président (délibération n°1/2017)

RCS / SIRET

2000 027 225 00032

Forme juridique

Communauté de communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6. Infrastructures routières (les ponts, tunnels et tanchées couvertes supportant des infrastructures routières doivent être étudiés au titre de cette rubrique)	a) Construction de routes classées dans le domaine classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un nouveau pont en franchissement du Grand Morin

4.2 Objectifs du projet

L'usine ARJOWINGGINS SECURITY située à Champgoulin (sur le territoire de Jouy sur Morin), rue de la Papeterie, est desservie par un pont connaissant un trafic intense de poids-lourds (près d'une trentaine de semi-remorques par jour).

La desserte de cette usine est assurée par un pont à structure métallique de type poutres treillis, construit en 1892.

Afin de répondre à l'augmentation de trafic, la commune de Jouy-sur-Morin a statué pour la construction d'un pont routier adapté

au trafic poids-lourds, en lieu et place de la passerelle piétonne existante.

La commune de Jouy-sur-Morin a délégué la construction de l'ouvrage à la Communauté de Communes des 2 Morin.

Le pont actuel, qui présente un intérêt architectural important (Pont Eiffel), sera donc réhabilité et mis aux normes par la commune

de Jouy-sur-Morin dans le cadre d'une opération ultérieure, en vue d'être utilisé comme circulation douce (piétons et cycles).

Devenu inadapté au trafic PL, l'ouvrage présente une fragilisation importante générant un risque potentiel d'effondrement non négligeable.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

• La dépose de la passerelle en bois existante de 1,85 mètre de large (hors tout): afin d'assurer la protection du cours d'eau lors des opérations de dépose, les travaux seront réalisés ainsi :

- o Démontage des garde-corps existants
- o Levage de la passerelle en un seul élément et mise en stock sur la berge,
- o Chargement sur camion plateau et évacuation.

• La réalisation des fondations profondes.

• Réalisation des culées.

• La réalisation du pont route :

- o pose des appareils d'appuis,
- o assemblage et pose des poutres principales, pose des entretoises,
- o pose des dalles préfabriquées,
- o mise en place du garde-corps,
- o mise en place du complexe d'étanchéité,
- o mise en place de l'enrobé

• Aménagement en amont et en aval du pont

- o Bordures, marquage au sol,
- o marquage au sol,
- o réseaux divers, candélabres,
- o assainissement,

Le pont projet aura une largeur de 4,50 mètres (hors tout).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'ouvrage en exploitation supportera le trafic poids lourds de la desserte de l'usine ARJOWINGGINS SECURITY.

Il n'y aura pas d'augmentation du trafic poids lourds existant sur l'ouvrage projeté.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à certaines rubriques de l'article R.214-1 relatif à la nomenclature des opérations et est soumis à autorisation ou à déclaration en application des articles L.214-1 à 6 du code de l'Environnement.

Au vu de cet article le projet de création d'ouvrage de franchissement du Grand Morin est soumis à une procédure de Déclaration.

Un dossier de déclaration est en cours d'instruction auprès de la DDT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- longueur :	18.70m
- largeur (hors tout) :	4.50m
- largeur de la voie :	3.70m
- profil en long :	1% vers le nord
- pieux :	2 pieux de 12 m forés tubés diamètre 800mm par culée. Les pieux sont positionnés à l'arrière des culées existantes

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

rue de la Papeterie
77320 JOUY-sur MORIN
FRANCE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8 ° 4 7 ' 1 3 " N Lat. 3 ° 1 6 ' 2 1 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 8 ° 4 7 ' 2 5 " N Lat. 3 ° 1 5 ' 2 9 " E

Point d'arrivée :

Long. ° ' " . Lat. ° ' " .

Communes traversées :

Jouy-sur-Morin, France

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Deux typologies de ZNIEFF sont différenciées : <ul style="list-style-type: none"> • Les ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ; • Les ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes. Le site d'étude n'est pas concerné par une zone classée ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Conformément à la cartographie de la DRIEEIF, les zones suivantes sont identifiées : <ul style="list-style-type: none"> • La zone d'expansion de crue, classée en classe 3 : Zones pour lesquelles les informations existantes laissent présager une forte probabilité de présence d'une zone humide, qui reste à vérifier et dont les limites sont à préciser. • Le lit du Grand Morin, classé en classe 5 : Zones en eau (ne sont pas considérées comme des zones humides).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN prescrit le 28/01/2005 PPRN approuvé le 29/12/2010 PPRI (carte aléa du PPRI du GRAND MORIN amont fournit en annexe)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'un captage AEP protégé par un arrêté préfectoral de DUP
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conformément au code de l'environnement, le présent dossier doit faire l'objet d'une évaluation des incidences NATURA 2000. Le secteur de construction du pont n'est pas concerné par une zone NATURA 2000. La zone la plus proche est localisée à 4,30 km à l'ouest du secteur d'étude. Le site d'étude est donc relativement éloigné par rapport à cette zone. Il n'existe aucune relation entre le milieu récepteur et le site
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'église Saint Pierre-Saint Paul de Jouy sur Morin est inscrite dans le périmètre de protection des Monuments Historiques depuis le 14 novembre 2014. L'église de Jouy se trouve à plus de 1 km à vol d'oiseau du site de l'opération objet de l'étude. Le projet n'est donc pas localisé dans un périmètre de sites inscrits ou classés.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère un volume de déblai de 16,81 m ³ . Cet excédent permettra d'augmenter la capacité de stockage utile lors de la crue centennale. Les principes constructifs du pont projeté présentent donc une incidence positive sur l'effet de laminage pour la crue de référence.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit un tirant d'air permettant un ensoleillement partiel en fonction des heures et des rayons du soleil réduisant ainsi l'impact négatif du à la construction de l'ouvrage. L'enceinte étanche réalisée en sacs de sable pour la réalisation du rejointoiement des culées de l'ouvrage existant va créer une brève césure écologique pour les espèces aussi bien de surface que nageant en profondeur du Morin.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est en zone inondable par submersion d'après le PPRI
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ouvrage projeté sera circulé par des poids lourds. Il n'y aura pas d'augmentation du trafic actuel.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	L'ouvrage projeté sera circulé par des poids lourds. Il n'y aura pas d'augmentation du trafic actuel.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage projeté sera circulé par des poids lourds. Il n'y aura pas d'augmentation du trafic actuel.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de limiter les incidences lors du rejointoiement des culées, les dispositions suivantes seront mises en œuvre :

- Réalisation des culées à tour de rôle, pour limiter la largeur du lit neutralisée,
- Limitation de l'enceinte étanche à 1,50 m (pour une largeur du lit de l'ordre de 14,00m)
- Intervention rapide et ponctuelle,
- Réalisation de ces travaux en dehors de la période de reproduction et de développement des alevins (à partir de début juillet).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du présent formulaire, le projet peut être dispensé d'étude d'impact. Le projet de pont route vient en remplacement d'une passerelle existante. Une attention particulière a été apportée à la conception de l'ouvrage :

- le nouveau pont route permet d'améliorer les conditions d'accès et de livraison à l'usine ARJO WIGGINS SECURITY, créant une incidence positive sur la circulation automobile et la desserte de l'activité,
- le projet valorise fortement la circulation des piétons et des cycles améliorant grandement son attractivité,
- l'intrados du tablier sera positionné au même niveau que l'intrados de l'ouvrage existant permettant d'assurer la continuité de passage des Canoë-kayak sous les ouvrages,
- le projet ne constituera pas un obstacle à la continuité écologique; le pont sera en encorbellement entre les deux rives.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°,10°,11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LOGNES

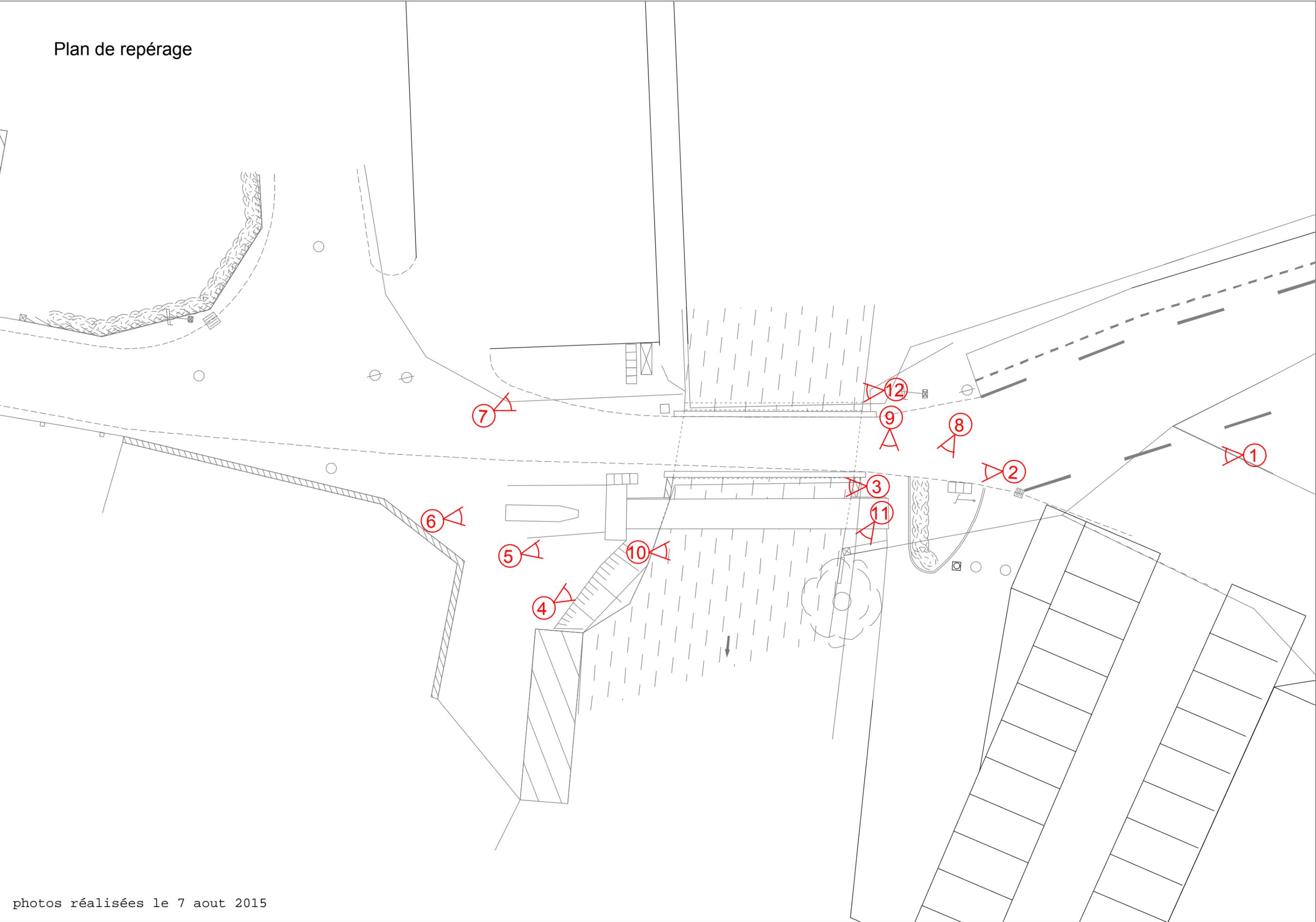
le, 09/02/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Plan de repérage



1



2



3



4



5



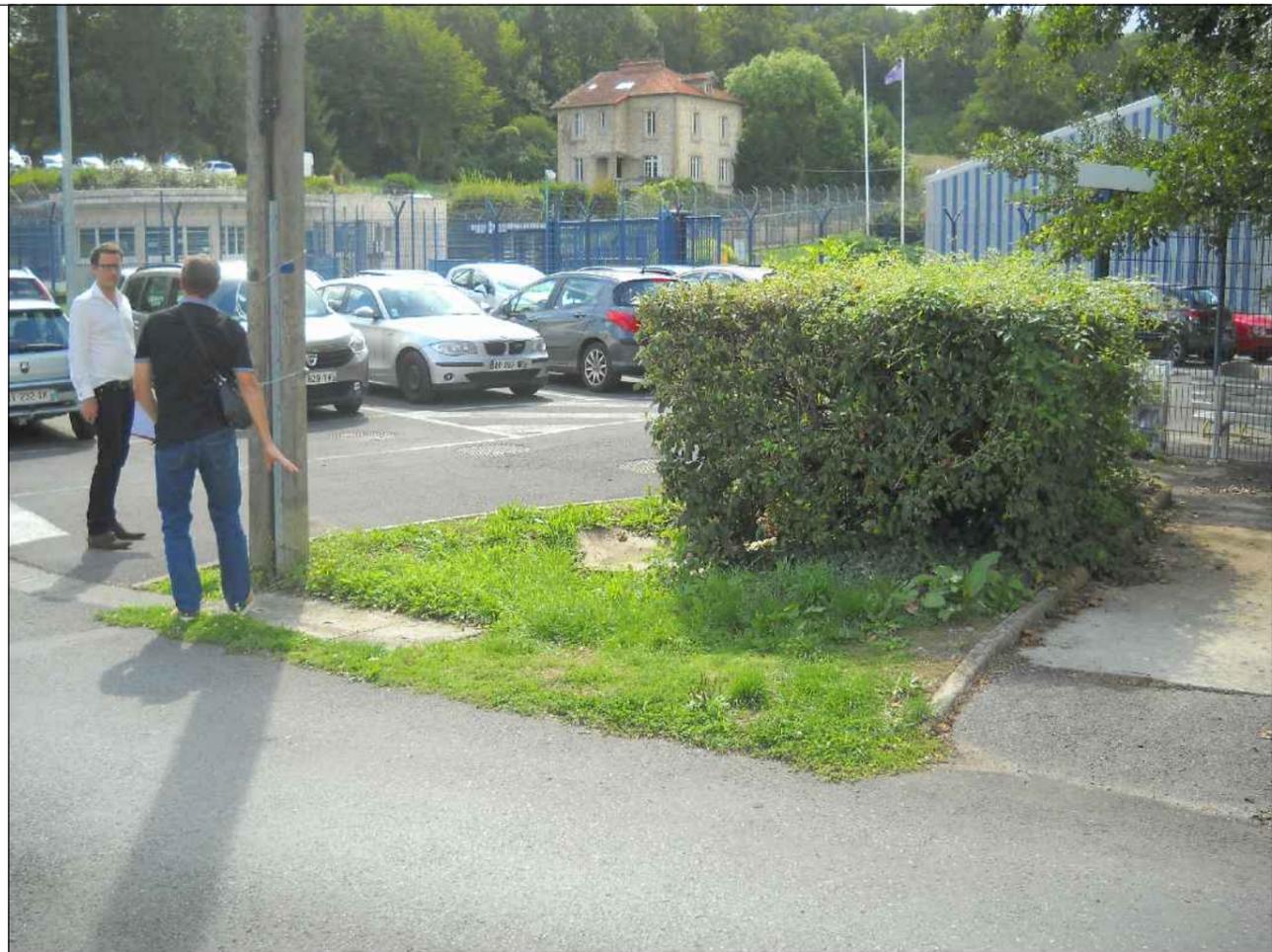
6



7



8



9



10



11



12





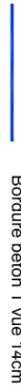
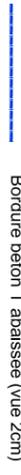
raccordement au réseau existant



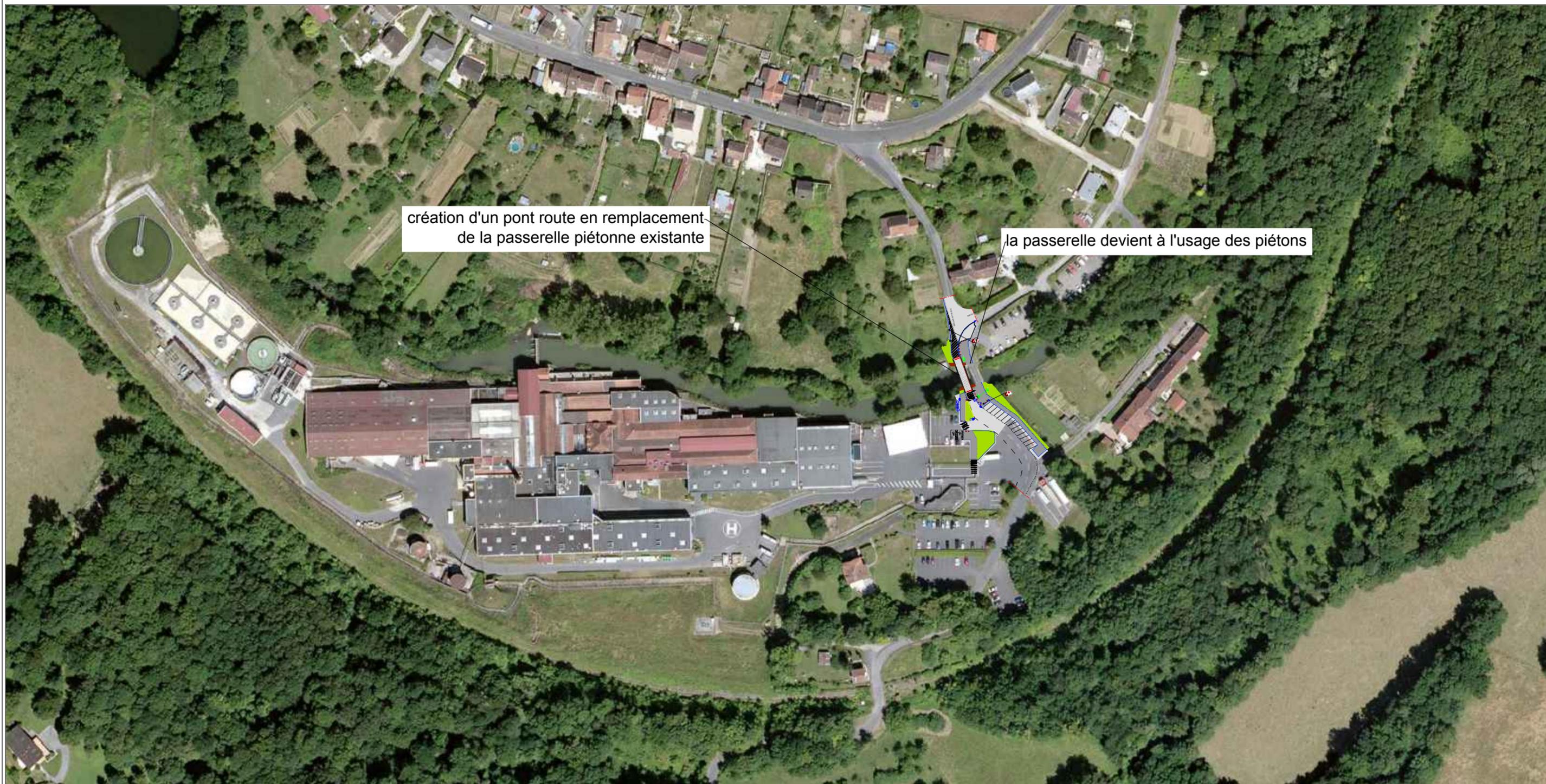
RUE DU MARAIS

RUE DE LA PAPERIE

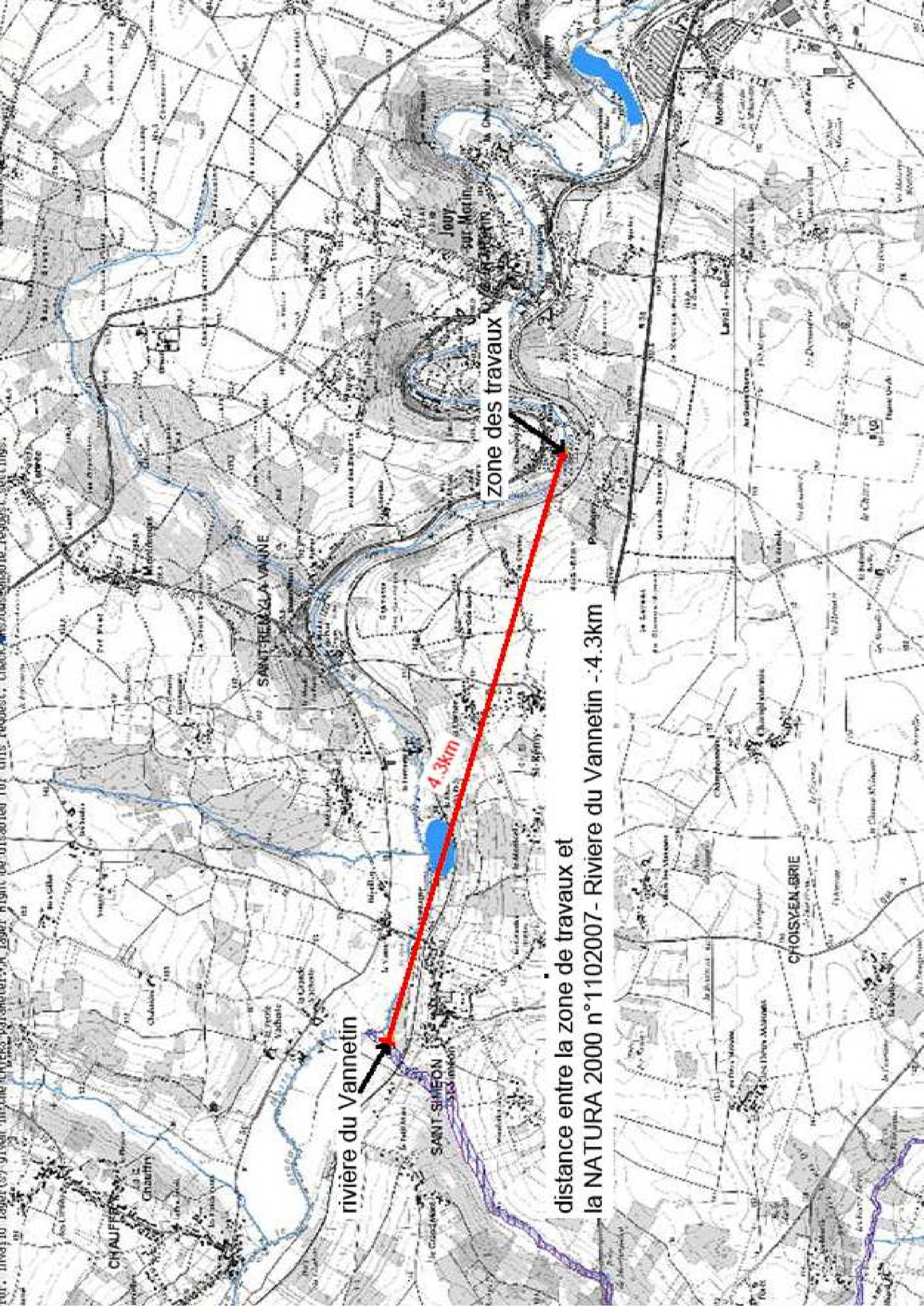
Légende :

-  Limite des travaux
-  Bordure béton T vue 14cm
-  Bordure béton T abaissée (vue 2cm)
-  Bordure béton P
-  Caniveau béton CS
-  Caniveau en asphalte sur le pont
-  Joint de dilatation
-  Grille à créer
-  Regard Ø1000 à créer
-  Séparateur hydrocarbure à créer
-  Trottoir en emrobé noir BB 0/6.3
 - rabotage sur 4cm
 - GTLH sur 20cm
 - emrobé noir BB 0/6.3 sur 4cm
-  Chaussée en emrobé noir BBSG 0/10
 - géotextile
 - GNT 0/31.5 sur 30cm
 - GB 3 classe 2 sur 8cm
 - GB 3 classe 2 sur 8cm
 - emrobé noir BBSG 0/10 sur 6cm
-  Reprise de la couche de roulement
 - rabotage de chaussée sur 6cm
 - emrobé noir BBSG 0/10 sur 6cm
-  Pont revêtement en emrobé noir BB 0/10
-  Espace végétal

PLAN D'AMENAGEMENT ET DE NIVELLEMENT - Echelle : 1/250° - Date : 21 octobre 2016 - Indice B



1 - Plan du projet sur photo aérienne au 1/2000 ème



rivière du Vannetin

4.3km

zone des travaux

distance entre la zone de travaux et
la NATURA 2000 n°1102007 - Rivière du Vannetin : 4.3km